

Open Access 



Banque Équitable

Instructions relatives aux cotisations



Aucune cotisation

Veillez suivre les instructions ci-dessous si vous ne voulez pas cotiser et que vous voulez seulement recevoir la cotisation de 3 % de la Banque Équitable, laquelle sera versée dans votre Régime de participation différée aux bénéfices.

1. Dans la section **Autorisation de retenue sur salaire**, pour **Cotisations régulières requises à prélever par paie**, sélectionnez « Aucun » dans la liste déroulante.

Autorisation de retenue sur salaire

Cotisations régulières requises à prélever par paie

Aucun

Type to search

Conserver le pourcentage actuel (uniquement applicable si vous cotisez déjà à un plan)

Aucun

1 %

2 %

3 %

Detailed description: This screenshot shows the 'Autorisation de retenue sur salaire' form. The first dropdown menu, labeled 'Cotisations régulières requises à prélever par paie', is highlighted with a yellow box and has 'Aucun' selected. A second dropdown menu is also highlighted with a yellow box and has 'Aucun' selected. The list of options below includes 'Aucun', '1 %', '2 %', and '3 %'. A search bar and a checkbox for 'Conserver le pourcentage actuel' are also visible.

2. Pour **Cotisations volontaires supplémentaires à prélever par paie**, sélectionnez « Aucun » dans la liste déroulante.

Autorisation de retenue sur salaire

Cotisations régulières requises à prélever par paie

Aucun

Cotisations volontaires supplémentaires à prélever par paie

Aucun

Type to search

Conserver le pourcentage actuel (uniquement applicable si vous cotisez déjà à un plan)

Aucun

1 %

2 %

3 %

4 %


5 %

Detailed description: This screenshot shows the 'Autorisation de retenue sur salaire' form. The first dropdown menu, labeled 'Cotisations régulières requises à prélever par paie', is highlighted with a yellow box and has 'Aucun' selected. The second dropdown menu, labeled 'Cotisations volontaires supplémentaires à prélever par paie', is also highlighted with a yellow box and has 'Aucun' selected. The list of options below includes 'Aucun', '1 %', '2 %', '3 %', '4 %', and '5 %'. A search bar and a checkbox for 'Conserver le pourcentage actuel' are also visible.

Moins de 5 ans de service

Suivez les instructions ci-dessous.

1. Dans la section **Autorisation de retenue sur salaire**, pour **Cotisations régulières requises à prélever par paie**, sélectionnez « 2.5 % » dans la liste déroulante.



Autorisation de retenue sur salaire

Cotisations régulières requises à prélever par paie

2.5 %

Type to search

2 %

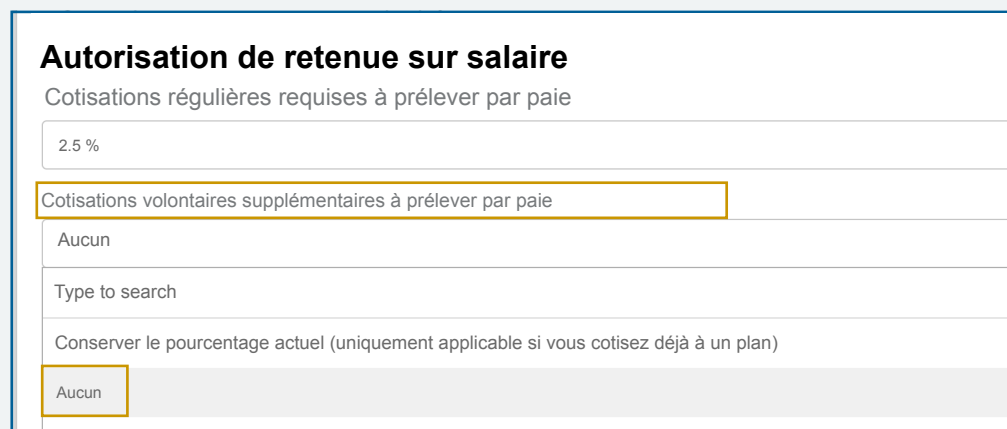
2.5 %

3 %

4 %

5 %

2. Pour **Cotisations volontaires supplémentaires à prélever par paie**, sélectionnez « Aucun » dans la liste déroulante.



Autorisation de retenue sur salaire

Cotisations régulières requises à prélever par paie

2.5 %

Cotisations volontaires supplémentaires à prélever par paie

Aucun

Type to search

Conserver le pourcentage actuel (uniquement applicable si vous cotisez déjà à un plan)

Aucun

5 ans de service ou plus

Suivez les instructions ci-dessous.

1. Dans la section **Autorisation de retenue sur salaire**, pour **Cotisations régulières requises à prélever par paie**, sélectionnez « 5 % » dans la liste déroulante.



Autorisation de retenue sur salaire

Cotisations régulières requises à prélever par paie

5 %

Type to search

4 %

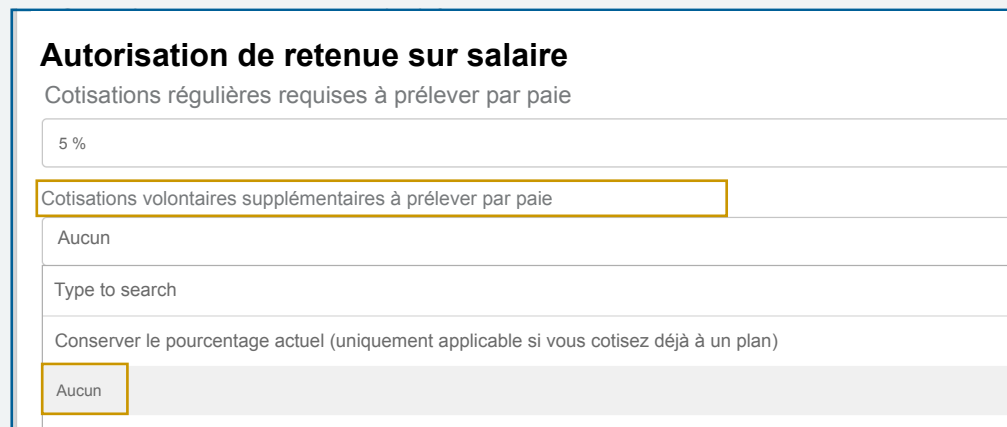
5 %

Je vais coordonner avec le service de la paie.

Conserver le pourcentage actuel (uniquement applicable si vous cotisez déjà à un plan)

Aucun

2. Pour **Cotisations volontaires supplémentaires à prélever par paie**, sélectionnez « Aucun » dans la liste déroulante.



Autorisation de retenue sur salaire

Cotisations régulières requises à prélever par paie

5 %

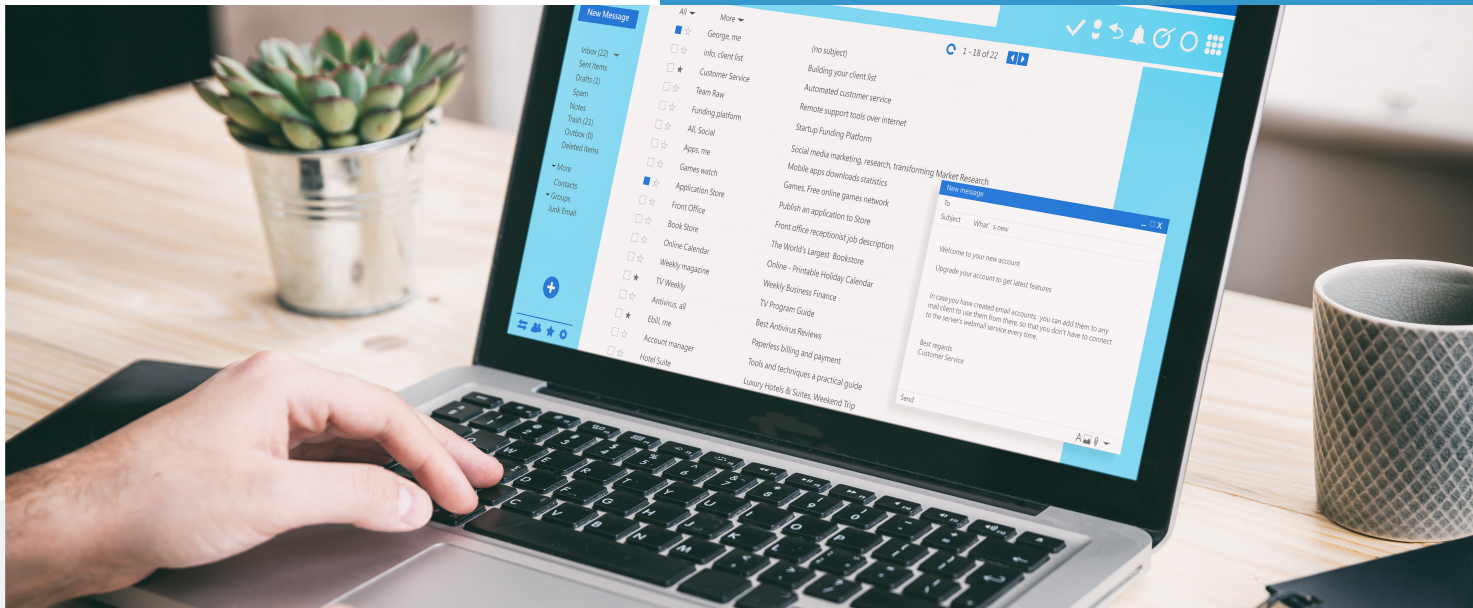
Cotisations volontaires supplémentaires à prélever par paie

Aucun

Type to search

Conserver le pourcentage actuel (uniquement applicable si vous cotisez déjà à un plan)

Aucun



Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec l'administrateur de votre régime.

GRS.Sponsors@openaccessltd.com